

# FICHE CENTRALES VILLAGEOISES

## Réussir les réunions publiques

I. OBJECTIFS DES REUNIONS PUBLIQUES .....	2
II. MESSAGES A PASSER.....	2
III. FORMAT.....	2
IV. COMMUNICATION .....	3
V. ORGANISATION.....	3
VI. LES QUESTIONS AUXQUELLES IL FAUT SAVOIR REPENDRE.....	4
VII. LA PREPARATION DE GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES .....	4
VIII. DOCUMENTS SUPPORTS .....	5



<b>AUTEURS</b>	Auvergne-Rhône-Alpes-Energie Environnement		
<b>Date</b>	Août 2017- Mise à jour 03/2020	<b>VERSION</b>	V2

## I. Objectifs des réunions publiques

Elles doivent permettre d'accrocher les gens au projet, de leur donner envie d'aller plus loin. Elles doivent notamment

- Apporter un premier niveau de sensibilisation aux enjeux énergétiques et climatiques
- Evoquer les différentes formes d'investissement citoyen dans les ENR
- Présenter succinctement le modèle des Centrales Villageoises, la Charte, et les étapes d'un projet
- Mettre en avant les valeurs du modèle et notamment l'approche territoriale
- Proposer un calendrier et une organisation pragmatique du déroulement d'un projet

## II. Messages à passer

Il s'agit de toujours garder en tête les messages à faire passer

- L'importance croissante des enjeux énergétiques
- Le rôle important que peut jouer une ressource énergétique dans l'économie d'un territoire, notamment rural
- L'opportunité offerte à la population de co-construire un projet sur leur territoire. Il ne s'agit pas de donner aux citoyens la maîtrise complète du projet en les laissant faire tous les choix qu'ils souhaitent, mais bien de leur redonner une place dans le processus de construction du projet, en partenariat avec les collectivités et les autres acteurs locaux.
- L'intérêt de la participation au projet, qui dépasse le seul aspect financier : participation au choix du site, à l'intégration paysagère, à la communication sur le projet, aux études, etc.
- La force du réseau des Centrales Villageoises, qui mutualise des outils et des services, et sert de guide et de support dans le développement d'un projet.

## III. FORMAT

Les réunions publiques doivent être équilibrées

- En termes de sujets abordés : organisation générale du projet, enjeux du territoire, vulgarisation technique, juridique, etc.
- En termes de temps de parole : alternance de présentation, d'échanges, etc. Les présentations ne doivent pas être trop longues et laisser de la place aux échanges

Leur durée est de 2h à 2h30 et la conclusion se fait en général de façon conviviale autour d'un verre.

Au début de la phase de mobilisation, plusieurs réunions publiques de format identique doivent être organisées dans différentes communes du territoire afin d'avoir une diffusion large et de mieux cerner les communes sur lesquelles le modèle pourrait se développer.

## IV. COMMUNICATION

Pour informer de la tenue de la réunion publique, différents canaux peuvent être utilisés :

- Mailing des collectivités partenaires
- Réseaux sociaux (voir les liens vers les réseaux sociaux des CV dans [l'Annuaire](#))
- Affiches et flyers
- Journaux locaux
- Etc.

On trouvera des exemples de supports de communication sur les pages publiques des Centrales Villageoises existantes. Quelques exemples ici :

- CV Pays du Saintois : [affiche/flyer](#) (en bas de page)
- CV Pays Mornantais : [affiche](#)
- CV Collines Iséroises : [affiche](#)
- CV Cévidorées : [affiche](#)
- CV Val d'Eyrieux : [flyer](#)
- CV Haut-Jura : [flyer](#)
- CV Beewatt : [flyer](#)

## V. ORGANISATION

Le déroulement d'une réunion publique peut prendre différentes formes. La proposition ci-dessous est donnée à titre indicatif pour servir de trame.

- Tour de table des personnes présentes
  - 10 min
- Introduction par un animateur
  - 10 min
- Mots de soutien d'une collectivité, lien au territoire (éviter de mettre la collectivité en introduction pour le projet ne soit pas assimilé à un projet public)
  - 10 min
- Présentation des enjeux énergétiques globaux, du photovoltaïque
  - 10 min + 5 min Q/R
- Présentation des modèles d'investissement citoyen et du modèle des CV
  - 10 min
- Débat, questions – réponses
  - 45 min
- Présentation des prochaines étapes
  - 10 min
- Appel à contribution pour la suite (relevé des coordonnées des personnes intéressées, préparation de groupes de travail thématiques)
  - 10 min

## VI. LES QUESTIONS AUXQUELLES IL FAUT SAVOIR REpondre

- Le rôle possible des citoyens dans la démarche
- Le rôle de collectivités
- Le modèle économique : quels coûts, quels bénéfices ?
- Le type de toits qu'on peut équiper en PV
- Quels sont les risques, tant pour les actionnaires que pour les propriétaires ?
- Les questions récurrentes sur le photovoltaïque : quantité d'énergie produite, recyclage, provenance des panneaux, etc.
- L'intérêt de la démarche collective par rapport à la démarche individuelle
- Comment est vendue l'énergie et à qui ?
- Le modèle intègre-t-il l'autoconsommation ?

Les réponses peuvent être préparées sur la base des informations disponibles sur

- le site web [www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)
- notamment la [FAQ](#) en ligne
- le site [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info), très complet sur tous les aspects du photovoltaïque
- le site du ministère <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/solaire> qui explique notamment les différents mécanismes de soutien de la filière
- différents guides sur le montage de projets citoyens dans la production d'énergies renouvelables, recensés sur le site [d'Énergie Partagée](#)

## VII. LA PREPARATION DE GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

A l'issue des réunions publiques, il est recommandé d'organiser des groupes de travail thématiques qui avanceront en parallèle sur le déploiement du projet. Les personnes intéressées s'y inscrivent selon leurs envies et leurs compétences. Le nombre et la nature des groupes de travail sont au choix des porteurs de projet. Leurs missions couvrent plusieurs phases du projet mais après la constitution de la société locale, ils sont inclus dans l'organisation du conseil de gestion de la société. Les groupes peuvent évoluer au cours du temps (fusion ou création d'autres groupes..). On suggère l'organisation suivante pour démarrer :

Groupe de travail « société locale » : élaborer les statuts de la société locale à partir des statuts types, préparer la création de la société locale, l'immatriculer, organiser ensuite la capitalisation

Groupe de travail « projet PV » : rechercher des toitures propices à du photovoltaïque, contacter et convaincre les propriétaires, effectuer les premières simulations économiques, sélectionner un bureau d'études, réaliser les démarches de raccordement, suivre les études, etc.

Groupe de travail communication : faire connaître le projet localement, tenir à jour le site internet, des réseaux sociaux, réaliser des supports de communication, organiser la communication interne au projet

Un groupe de travail sur le financement peut être créé en plus si le groupe de travail technique souhaite distinguer cette tâche, sachant que dans ce cas le travail de simulation économique devra être fait en lien étroit avec la définition progressive du périmètre de toitures retenu (qui impacte les hypothèses de simulation).

## VIII. DOCUMENTS SUPPORTS

On trouvera dans la boîte à outils du site web

- [EMER 06 FIN PART](#) : diaporama présentant les différentes formules d'investissement participatif et le positionnement du modèle des Centrales Villageoises
- [EMER 07 MODELE](#) : un diaporama présentant la démarche des Centrales Villageoises
- [EMER 02 BROCHURE CV](#) : la brochure de présentation des Centrales Villageoises
- [EMER 05 FIN PART BROCHURE](#) : la brochure de présentation des différents types d'implication citoyenne dans les projets ENR
- [Une photothèque](#) : galerie de réalisation des Centrales Villageoises en ligne [ICI](#)
- [EMER 12 FILMOTHEQUE](#) : la liste des films réalisés sur les Centrales Villageoises (versions en ligne ou à télécharger).
- [EMER 10 FICHE ECO](#) : Une fiche pédagogique sur le modèle économique
- [EMER 15 AFFICHE TYPE](#) et [EMER 15 AFFICHE TYPE2](#) : Deux modèles d'affiche pour une réunion publique